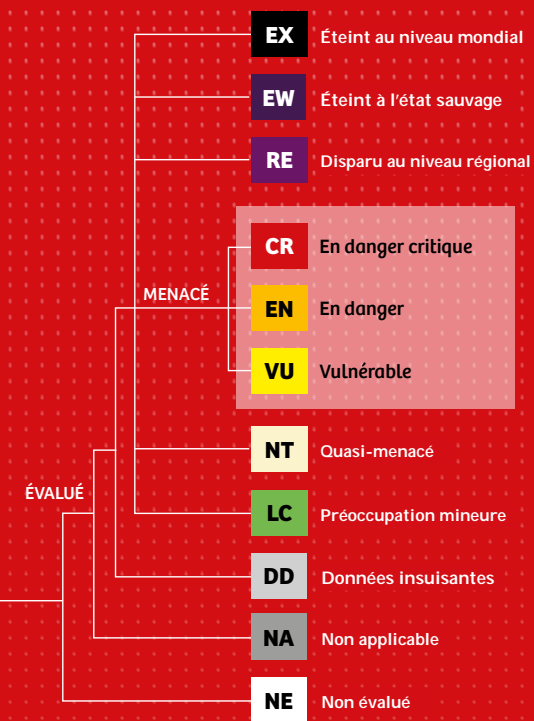


COMMENT DÉFINIT-ON UNE LISTE ROUGE ?



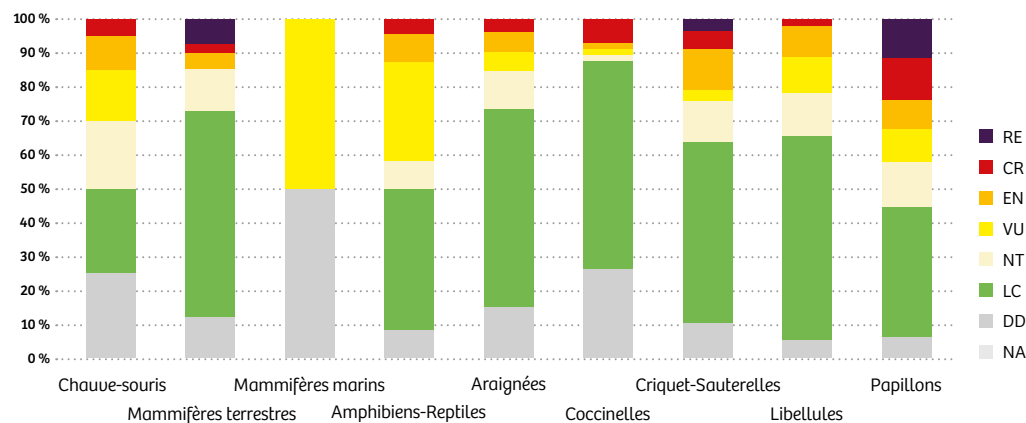
Les différentes catégories de menace des espèces d'après l'IUCN (les abréviations correspondent à la dénomination anglaise).

Le statut de menace est évalué grâce à la méthodologie mondialement reconnue de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Elle permet de classer toutes les espèces dans l'une des 11 catégories suivantes grâce à une série de critères.



Les espèces menacées sont celles des trois catégories « En danger critique », « En danger » et « Vulnérable ». Elles sont confrontées à un risque très élevé (CR), élevé (EN) ou relativement élevé (VU) de disparition.

Grâce à cette méthodologie, 9 nouvelles Listes rouges ont ainsi pu être établies en 2016 en Picardie : celles des Chauves-souris, des Mammifères terrestres, des Mammifères marins, des Amphibiens et des Reptiles, des Araignées, des Coccinelles, des Criquets et des Sauterelles, des Libellules et des Papillons. Le graphique suivant illustre la proportion d'espèces menacées dans chacun de ces groupes.



Picardie Nature
1 rue de Croÿ | BP 70 010 | 80 097 Amiens Cedex 3
03 62 72 22 50 | contact@picardie-nature.org
www.picardie-nature.org

Soutenez Picardie Nature et ses actions !

- en adhérant
- en devenant bénévole
- en faisant un don
- en en parlant autour de vous !

Transmettez vos observations de la faune sauvage sur :

- clicnat.fr
- faune-et-route.org



POUR ALLER PLUS LOIN :



Les Listes rouges en Picardie sur www.picardie-nature.org, dans la catégorie Etude de la Faune sauvage > Les outils > Les espèces picardes.



Les Listes rouges à l'échelle française et mondiale sur les sites de l'IUCN : www.iucn.org/fr et www.iucnredlist.org/



Le livre **Jardins sauvages en Picardie** pour connaître, accueillir et protéger les animaux sauvages au jardin.



Le livre **Espèces animales Exotiques Envahissantes de Picardie** pour les reconnaître et savoir comment agir face à elles.



Le livre **Observer la faune en Picardie** : conseils et méthodes pour découvrir la faune locale. Retrouver également plus d'informations sur : observer-la-faune.picardie-nature.org

Rédaction, conseils et relecture : Thomas Hermant, Sarah Monnet (Picardie Nature)

Design graphique : Olivier Damiens. Impression : Chartrez. Dépôt légal : décembre 2017

Photographies de couverture : Oreillard roux - *Plecotus auritus* © Yoann PEYRARD | Aguré de la croisette - *Aculineaalcon rebeli* © Damien TOP

« l'observatoire faune & l'opération faune et bâti » sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires



LISTE ROUGE



Groupe taxonomique	Nb d'espèces évaluées par catégorie				
	RE	CR	EN	VU	NT
MAMMIFÈRES	3	2	4	5	9
Chiroptères	0	1	2	3	4
Terrestres	3	1	2	0	5
Marins	0	0	0	2	0
HERPÉTOFAUNE	0	1	2	7	2
Amphibiens	0	0	1	4	2
Reptiles	0	1	1	3	0
ARAIGNÉES «ORBITÈLES»	0	2	3	3	6
COCCINELLES	0	4	1	1	1
ORTHOPTÈRES	2	3	7	2	7
ODONATES	0	1	6	7	7
RHOPALOCÈRES ET ZYGÈNES	15	0	11	15	15
TOTAL	18	10	35	47	47



1 LES LISTES ROUGES DES ESPÈCES ANIMALES MENACÉES EN PICARDIE

Qu'est-ce qu'un statut de menace ? Quelle est la différence avec un statut de rareté ? Pourquoi créer ces listes ?



QU'EST CE QU'UN STATUT DE MENACE ?

Une menace ?

Une menace représente un phénomène extérieur portant atteinte à une espèce ou engendrant un danger imminent. Ainsi, une espèce menacée est une espèce en régression, voire qui risque de disparaître. Le statut de menace est donc un outil permettant d'évaluer l'ampleur de ce risque.

A ne pas confondre avec un statut de rareté !

Le statut de rareté permet de déterminer si une espèce est rare ou, au contraire, très commune. Les 2 statuts sont donc complémentaires, mais pas toujours corrélés. En effet, une espèce rare a souvent tendance à être menacée, mais certaines, peu fréquentes, ne risquent pas de disparaître pour autant. De même, une espèce commune peut très bien être menacée. Par exemple: le Muscardin *Muscardinus avellarius*, assez commun, est quasiment menacé !

Le Muscardin, petit mammifère assez commun, mais avec un statut de menace très préoccupant !



Une Liste rouge de menace

Évaluer le statut de menace de l'ensemble des espèces d'un même groupe permet d'établir sa Liste rouge. Ses objectifs sont multiples: identifier les espèces nécessitant des actions urgentes de conservation, évaluer l'évolution de la biodiversité et mesurer l'efficacité des mesures mises en place pour la préserver.

Non pas une, mais de nombreuses Listes !

Les contextes et les problématiques ne sont pas les mêmes tout le temps, ni partout. Une Liste Rouge permet donc d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction, mais uniquement à un instant t et à l'échelle d'un territoire donné. Il est ainsi important de réactualiser régulièrement les Listes rouges et d'en créer une pour chaque sous-région géographique. Il en existe 4: une échelle globale, la Terre, et 3 échelles régionales que sont le continent, le pays et la région.

La comparaison de ces différentes Listes permet d'avoir une idée de la responsabilité de chaque région vis-à-vis d'une échelle plus globale. Elles sont donc totalement complémentaires.



ÉCHELLE GLOBALE



ÉCHELLE RÉGIONALE

POURQUOI CRÉER CES LISTES ?

Un constat alarmant: de plus en plus d'espèces disparaissent !

- Habituellement, la disparition d'une espèce est un phénomène naturel. Mais, notre planète traverse aujourd'hui une 6e extinction de masse, avec un taux d'extinction 100 à 1000 fois plus élevé que la normale !
- Les exemples emblématiques du Lion ou de l'Ours blanc sont bien connus. Mais les espèces picardes sont tout autant touchées ! Par exemple, le nombre d'insectes en Europe a chuté de près de 80%. En France, l'Hirondelle rustique a subi un déclin de 41% et notre cher Hérisson d'Europe aurait perdu 70% de ses effectifs !

-80% D'INSECTES EN 30 ANS



Coccinelle à damier

-41% EN 10 ANS



Hirondelle rustique

-70% EN 20 ANS



Hérisson d'Europe

Les menaces qui pèsent sur les espèces sont nombreuses ...

Cette perte rapide de biodiversité s'explique par de nombreuses menaces, toutes d'origine humaine:

- La modification des milieux naturels:** le développement des activités humaines modèle l'environnement qui nous entoure. Par exemple, les pratiques agricoles intensives rendent les paysages monotones, la construction d'ouvrages et d'aménagements en tout genre détruit des milieux naturels, etc.

- L'expansion des villes et le développement des axes de communication** favorisent l'artificialisation et la fragmentation des habitats naturels restants, et augmentent les risques de collision routière pour les espèces mobiles.



Écureuil mort suite à une collision avec un véhicule

- L'utilisation des produits chimiques** (insecticides, herbicides...) détruit les ressources alimentaires de multiples espèces.

- La destruction des espèces** (braconnage, surexploitation des ressources par élevage intensif ou surpêche...), le développement des **espèces exotiques envahissantes** et le **changement climatique** provoquent également une chute importante de biodiversité.

- Les Listes rouges sont donc de réels outils de décision, d'alerte et de sensibilisation qui permettent d'identifier les menaces qui pèsent sur l'ensemble des espèces.

LES ESPÈCES MENACÉES SONT-ELLES NOMBREUSES ?

A l'échelle mondiale

Le nombre d'espèces présentes sur notre planète reste toujours incertain. On l'estime entre 7 et 10 millions, et certains parlent même de 1000 milliards ! Or, seul 1,9 million d'espèces a été décrit. Nous ne connaissons donc quasiment rien de notre biodiversité. Pourtant, chaque jour, plusieurs espèces disparaissent d'ores et déjà. A l'heure actuelle, presque 1 espèce sur 3 est menacée, dont 1 Amphibien sur 2, 1 Mammifère sur 4 et 1 Oiseau sur 7...

A l'échelle européenne

En Europe, environ 11000 espèces ont été étudiées sur les 200 000 animaux actuellement connus. Parmi elles, 1 espèce sur 4 d'Amphibiens, 1 espèce sur 5 de Reptiles et de Mammifères marins et 1 espèce sur 7 de Mammifères terrestres et d'Oiseaux sont aujourd'hui menacées d'extinction.

A l'échelle française

Sur les 42 000 espèces connues en France métropolitaine, 2500 ont été évaluées. On y retrouve 850 animaux menacés, soit 1 espèce sur 3 ! La France, DOM-TOM compris, se classe d'ailleurs parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées au niveau mondial. Elle a donc une responsabilité majeure dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité qui frappe la planète !

A l'échelle picarde

Les premières Listes rouges de la faune menacée en Picardie ont été établies en 2009. Depuis, les connaissances sur les espèces et leur statut ont beaucoup évolué. Il était donc nécessaire de les réactualiser, mais aussi de les compléter. L'association Picardie Nature a réalisé ce travail en 2016.

Sur les 427 espèces étudiées, 94 sont menacées. Pour une espèce sur 5, une forte régression, voire une disparition, est à craindre en Picardie dans les années à venir. On constate que cette menace affecte tout particulièrement certains groupes d'animaux: les Amphibiens, les Reptiles, les Papillons et les Chauves-souris.

